



FEDERATION ROYALE MAROCAINE DE FOOTBALL

LIGUE DU GRAND CASABLANCA



C,R,S,R,&,Q

PV N°10

Séance du 14/12/2017 Présidée par Mr Said BEN HSSIOUA
en présence de Mrs ABADI Med - Salah Ould LARBIA - Tarik SAHIM
Allal MOUBACHIR - Abdellatif NDIAYE

Ordre du jour :

- 1) Homologation des rencontres.
- 2) Mutations des joueurs

« EXCELLENCE »

La 10^{ème} journée Excellence 03/12/2017

WAHDA	00	//	MCAM	01	Homologuée
USSM	03		NAH	03	Homologuée
FCC	04		UMS	01	Homologuée
CLAM	00		CSNOS	01	Homologuée
AUSB	01		TAC	00	Homologuée
TLM	03		ASWZ	02	Homologuée

- L'équipe AIS est exempté.

Les réserves du club ASWZ non confirmées à ce jour.

« Honneur »

La 9^{ème} journée Honneur groupe A du 03/12/2017

WOCO	02	//	AI	01	Homologuée
WALA	02		ASL	01	Homologuée
AWR	02		AHRAM	01	Homologuée
BADSS	01		CTSBS	02	Homologuée
KSNAC	02		ERM	01	Homologuée
ASC	01		ARDB	01	Homologuée

La 9^{ème} journée Honneur groupe B du 03/12/2017

AISDB	01	//	CESH	00	Homologuée
AWSM	01		NCR	04	Homologuée
LAMS	02		CMSSM	00	Homologuée
AAC	01		NDR	00	Homologuée
AHM	03		ANSN	01	Homologuée
CSM	01		CATS	01	Homologuée

Les réserves du club NDR non confirmées à ce jour.

« Pré-Honneur »

La 8^{ème} journée du 03/12/2017 / Groupe A

ASON	06	//	CCBS	02	Homologuée
CCDB	03		NRABJ	00	Homologuée
CCSA	01		CCHS	02	Homologuée
ACOS	04		ACTM	00	Homologuée
CCIS	05		CCB	00	Homologuée
ACDT	03		USO	01	Homologuée

L'équipe CNS est exempte.

La 8^{ème} journée du 03/12/2017 / Groupe B

ACAS	01	//	CYSO	02	Homologuée
AKSD	00		ADQA	04	Homologuée
CJZ	01		HACM	00	Homologuée
HAF	01		AASOA	00	Homologuée

- L'équipe CMC, AULRN et AADS sont exemptes.

La 8^{ème} journée du 03/12/2017 / Groupe C

AADB	03	//	AASDL	02	Homologuée
CHSH	03		USCH	01	Homologuée
ASSC	01		AJAM	02	Homologuée
AAMS	00		CJAB	01	Homologuée
ACDG	00		FSA	02	Homologuée

- CNBBM et AUOS sont exemptes.

La 8^{ème} journée du 03/12/2017 / Groupe D

AIMS	00	//	AMR	01	Homologuée
AWNS	00		APN	00	Homologuée
ARSM	01		CIHH	01	Homologuée
CSR	01		CNRC	01	Homologuée
CCIFA	01		CIF	00	Homologuée
KODS	01		AFCB	03	Homologuée

- L'équipe AJAS est exempte.

La 8^{ème} journée du 03/12/2017 / Groupe E

ASAOH	02	//	FCEA	02	Homologuée
CSMBC	00		ASSAH	00	Homologuée
HAC	01		IHM	00	Homologuée
CFBF	00		AVNS	00	Homologuée
AJSA	03		RCO	00	Homologuée
AFDS	02		AJSMR	01	Homologuée

- L'équipe ANBS est exempte.

La 8^{ème} journée du 03/12/2017 / Groupe F

CRF	01	//	CEA	01	Homologuée
ALDSS	02		COSA	02	Homologuée
AETB	04		CAJS	01	Homologuée
CUB	00		AWSOS	01	Homologuée
AAOSS	03		SCCRN	00	Homologuée
ADF	01		AIM2	00	Homologuée

« Futsal »

La 3^{ème} journée du 03/12/2017 / Groupe A

AUOS	01	//	ARE	03	Homologuée
AHLY	09		TAS	01	Homologuée
AOM	16		ACYJS	00	Homologuée
CNSS	03		FCCFS	3	Homologuée
ASNSD	04		ANS	06	Homologuée

ANB // ADQA

- Les réserves régulièrement confirmées de l'équipe ADQA portant sur la qualification des joueurs du club ANB ayant participé à cette rencontre. Après des investigations aux fichiers de la ligue, il ressort que les joueurs Mohcine FIKRI CIN : BB82657, Yassine LAMZOUAK CIN : BB12640 et Khalid MARBOUH CIN : BB15914 ne sont pas qualifiés à cette rencontre.

De ce fait la commission a décidé de donner match perdu par pénalité au club ANB enregistrant moins un point (-1) au classement général, 3 buts contre et 0 but pour, tandis que l'équipe ADQA enregistre 3 points au classement général, 3 buts pour et 0 but contre.

La 3^{ème} journée du 03/12/2017 / Groupe B

CSCS	11	//	ANMS	01	Homologuée
AADSS	10		CIF	03	Homologuée
AATM	03		CDAS	02	Homologuée
AMDS	03		MCA	03	Homologuée
NSH	03		CWSA	08	Homologuée

- L'équipe ANAF est exempte.

La 3^{ème} journée du 03/12/2017 / Groupe C

AMNS	05	//	USS	01	Homologuée
AAS	04		CCAS	02	Homologuée
AAZS	04		OSOS	01	Homologuée
ARAF	02		FCC.FS	03	Homologuée

- L'équipe ANIS est exempte.

Les réserves du club ARAF non confirmées à ce jour

ASA2 // ABAN

- Les réserves régulièrement confirmées de l'équipe ASA2 portant sur la qualification des joueurs du club ABAN ayant participé à cette rencontre. Après des investigations aux fichiers de la ligue, il ressort que tous les joueurs qui ont participé au match sont régulièrement qualifiés.

De ce fait la commission décide d'homologuer le match suivant le résultat acquis sur le terrain à savoir ASA2 : 01 = ABAN : 02

Pour la 1^{ère} journée du 18/11/2017 / Groupe A

TAS // ANS

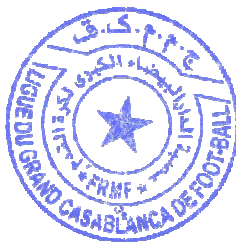
- Les réserves régulièrement confirmées de l'équipe ANS portant sur la qualification des joueurs du club TAS Yassine DAAL CIN : BJ405504 et Khalid BOUZAOUÏ CIN : BJ452926 ayant participé à cette rencontre. Après des investigations aux fichiers de la ligue, il ressort que les joueurs ne sont pas qualifiés à cette rencontre.

De ce fait la commission a décidé de donner match perdu par pénalité au club TAS enregistrant moins un point (-1) au classement général, 3 buts contre et 0 but pour, tandis que l'équipe ANS enregistre 3 points au classement général, 3 buts pour et 0 but contre.

La séance est levée à 17H00.

Le Secrétaire de CRSR&Q

M.ABADI



Le Président de CRSR&Q

S.BEN HSSIOUA